VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 4 janvier 2022 à 13h30

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Les biens et droits immobiliers sis à **AULNAY SOUS BOIS (93)**6 Place Jeanne d'Arc, cadastrés section BE n°229

LOT NUMERO SEPT (7): UN APPARTEMENT

au 1er étage, dans le Bâtiment A, porte à gauche sur le palier, comprenant, suivant PV de description dressé par Me LETELLIER, Huissier de Justice à Tremblay en France en date du 8 février 2021 : entrée/couloir de distribution, salle de bains (lavabo, baignoire, bidet) avec WC (déposé), cuisine, deux chambres avec cheminée d'angle, séjour, petit bureau. Superficie loi Carrez : **75,10 M**². Et les 650/10.000èmes des parties communes générales.

Selon même PV, les lieux sont inoccupés.

LOT NUMERO TRENTE CINQ (35): UNE CAVE

numéro 13 au sous-sol du Bâtiment A. Et les 4/10.000èmes des parties communes générales.

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble 6 Place Jeanne d'Arc à AULNAY S/S BOIS (93600), représenté par son Syndic, le Cabinet AJOA GESTION (CM GESTIMMO), SAS immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le n° 805 060 696, dont le siège social est à AULNAY S/S BOIS (93600), 32 av. Dumont, agissant poursuites et diligences de son Président domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat Me Jean-Claude GUIBERE, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 30.000 € (TRENTE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 23 novembre 2021, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Jean-Claude GUIBERE.

<u>S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS</u>:

- ▶ A Maître **Jean-Claude GUIBERE**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 34 rue de Bourgogne (93000) BOBIGNY, **TEL. 01.48.969.969**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.
- ▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé.
- ► Sur les lieux où une visite sera organisée le lundi 27 décembre 2021 de 11h30 à 12h.
- ▶ Sur INTERNET : www.vench.fr